

Appel à candidature Stage

Accompagner la réduction des déchets dans le Doubs Horloger

Contexte :

Depuis sa création en 2021, le Parc naturel régional du Doubs Horloger est animé par la volonté de dynamiser le territoire autour de la préservation et de la mise en valeur de ses patrimoines. Le Doubs Horloger possède des richesses naturelles et culturelles exceptionnelles mais également fragiles.

La conciliation des usagers de la nature est une des missions du Parc naturel Régional du Doubs Horloger, elle se divise en 4 grands thèmes :

- Gestion des déchets et des espèces invasives,
- Les sentiers,
- La coordination des activités de pleine nature et des loisirs
- La cohabitation entre professionnel et loisir.

En 2025, il a été décidé de travailler sur la gestion des déchets au sein d'une mission de stage de 6 mois.

Un déchet sauvage est un déchet abandonné, apporté ou déposé, volontairement ou par négligence par des particuliers ou des entreprises, dans des zones accessibles au public ou sur des terrains privés avec ou sans le consentement du propriétaire (endroit non prévu à cet effet). Les déchets sauvages créent des problèmes économiques, sociaux et environnementaux, cela nuit à la beauté des paysages (nuisance esthétique), aux séjours des touristes dans un parc naturel (nuisance économique), et aux milieux naturels (nuisance environnementale). Ce fléau coûte cher aux collectivités locales, les obligeant à réaliser des opérations de nettoyage qui pourraient être évitées par le bon comportement des automobilistes.

Ces déchets dans la nature entraînent la pollution des sols, des eaux de surface, des nappes phréatiques par la libération de substances toxiques lors de la décomposition, l'ingestion de micro-déchets par les animaux, une nuisance olfactive et visuelle et les déchets verts secs sont une source de risque d'incendie. Par exemple un mégot peut contaminer 500 litres d'eau ou s'il est mal éteint être la cause d'un incendie.

En France il est interdit de déposer ou de jeter des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit en lieu public ou privé, cela peut donner droit à une amende de 135€ (Article R634-2 du code pénal), et jusqu'à 1500€ si un véhicule a été utilisé ([Article R635-8 code pénal](#)).

Objet :

Pour réduire la pollution, il faut la connaître, c'est pourquoi caractériser les déchets lors des opérations de ramassage est très important, cela va permettre d'obtenir des données quantitatives et qualitatives sur cette problématique.

Missions Principales

Le stage a pour but d'accompagner le Doubs Horloger dans l'apport de cette connaissance constitué autour de 3 axes :

- Mettre en place une méthode et un protocole de ramassage expérimental sur l'ensemble du territoire et déterminer des transects avec des enjeux majeurs ;
- Appui aux chantiers de ramassage de déchets en sites sensibles ;
- Réalisation et mise en œuvre d'outils de communication et de sensibilisation à la problématique.

Ce stage doit servir de base pour démarrer de futures actions de sensibilisation sur les déchets grâce aux données récoltées en partenariat avec les acteurs concernés sur le territoire. Et cela permettra aussi dans le long terme d'avoir un suivi sur les quantités ramassées, et s'il y a une augmentation ou une diminution de ces incivilités.

Le stagiaire affinera la méthodologie du projet, le calendrier des démarches et participera à la mobilisation des acteurs. Il participera activement à la communication qui accompagne le plan d'actions du Parc sur ces thématiques.

Profil :

- Bac +4/+5 en gestion/éducation de l'environnement / transition écologique ou développement et aménagement des territoires ; approche des démarches participatives
- Maîtrise des outils informatiques courants ;
- Très bon relationnel, capacité d'écoute et de synthèse ;
- Aptitudes au travail en autonomie, esprit d'initiatives et force de propositions ;
- Connaissance du monde rural
- Permis B et véhicule indispensable : déplacements dans le cadre de la mission

Informations complémentaires :

Convention de stage obligatoire. *Stage indemnisé selon réglementation en vigueur*

Durée : 6 mois

Début de mission : Février 2025

Encadrement par la cheffe de projet Plan Avenir Montagnes Ingénierie et le chargé de mission milieux naturels et biodiversité.

Candidature

CV et lettre de motivation à envoyer à info@parcdoubshorloger.fr avec en objet « Accompagner la réduction des déchets dans le Doubs Horloger »

Date de fin de candidature : le 23 décembre et entretien entre le 8 et 22 janvier